

# EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20241104-D202472-DE  
Reçu le 06/11/2024

**délibération :**  
**D\_2024\_7\_2**

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 04 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 18

Date de convocation du : 28 Octobre 2024

Présents : 15

**Présents** : Monsieur MORA Vincent, Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 18

**Objet : Avis sur la création du  
Plan de Prévention des Risques  
d'Inondation (PPRI)**

**Pouvoirs :**

Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Monsieur GOUYGOU Dominique  
Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Madame MAUREL Marion  
Monsieur LAFENETRE Pascal a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur LAFENETRE Pascal

**Secrétaire de Séance :** Monsieur Vincent MORA

L'élaboration du plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI) de la vallée de l'Anguienne a été prescrite par arrêté préfectoral en date du 15 octobre 2015.

Après plusieurs phases d'études techniques et réunions de concertation avec les communes et habitants de la vallée, un projet de plan de prévention a été adressé à la commune le 12 septembre 2024.

Conformément au Code de l'Environnement, il convient de se prononcer sur ce document.

Pour la commune de DIRAC, les zones impactées par le risque inondation sont situées au Moulin du Got, Moulin de Baloge et Moulin de la Pue.

Par conséquent, le Conseil Municipal, après avoir débattu,

**ÉMET un avis favorable** au projet de plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de l'Anguienne.

**Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0**

Madame le Maire,  
Bénédicte MONTEGU

Emis le 04/11/2024, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le 05/11/2024

